



AGENCE URBAINE D'ESSAOUIRA

Bulletin d'information URBA-ACTU

Dans ce numéro:

KHALID OUAYA : LE TAUX DE COUVERTURE DE LA D'URBANISME A ATTEINT 100%

COMMENT CASABLANCA A ADOPTÉ LA SIGNATURE <u>ÉLECTRONIQUE DANS L'URBANISME</u>

AGADIR/CONSEIL COMMUNAL: LA CRÉATION DE SDL SUSCITE DES REMOUS

FÈS VEUT REDYNAMISER SES JUMELAGES

AGENT IMMOBILIER : LE MÉTIER SE STRUCTURE

FORUM MAROCAIN DES MÉTIERS VERTS : UN DEUXIÈME ROUND DÉCISIF

> LES DERNIERS NUMÉROS DU BULLETIN OFFICIEL

> > **AGENDA**

BENABDALLAH PRÉSENTE LA STRATÉGIE URBAINE NATIONALE

Le gouvernement a mis en place une stratégie urbaine nationale globale visant l'approbation de 600 documents d'urbanisme et 30 cartographies pour les zones urbanisables et une vision prospective des anciennes villes et sites naturels, a affirmé mercredi, à Marrakech, le ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville, Nabil Benadallah.

Dans une allocution lue en son nom de tutelle place parmi les par le secrétaire général du ministère, Abdellatif Nahli, à l'occasion de la tenue du 16è Conseil d'administration de l'Agence urbaine de Marrakech, M. Benabdallah a relevé que le

gouvernement a aussi adopté un programme d'aide architecturale, technique et d'ingénierie consacré au monde rural, outre l'élaboration de programmes intégrés ciblant les centres urbains émergents tout en œuvrant à consacrer la dimension énergétique et environnementale comme choix stratégique du développement durable.

Pour élaborer ces orientations, ajoute le ministre, le ministère priorités de sa stratégie la promotion des rôles des agences urbaines en tant que partenaires principaux des collectivités territoriales dans l'objectif de mettre en œuvre des

programmes et des chantiers de nature à relever le niveau des services de base et garantir une vie digne dans un environnement sain tout en améliorant le climat des affaires et en encourageant l'investissement...

Catégorie > Politique Urbaine Source: Int.ma

LAÂYOUNE NABIL BENADBELLAH INSISTE SUR LE RÔLE DES AGENCES URBAINES DANS L'IMPULSION DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Le ministre de l'Aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville, Mohamed Nabil Benabdellah, a insisté, mercredi à Laâyoune, sur le rôle des Agences urbaines dans l'encouragement de l'investissement et l'impulsion du développement local et des projets structurants.

«Pour les cinq prochaines années, il est nécessaire que les Agences urbaines se penchent sur la mise en place des mécanismes appropriés en vue d'impulser l'investissement et d'encourager les grands projets, l'objectif étant de contribuer au développement local et à la création des richesses et des postes d'emploi au profit des différentes couches de la société», a souligné M. Benabdellah, qui présidait la 12e session du conseil d'administration de l'agence urbaine de Laâyoune. Aux côtés de leurs missions en matière de planification urbaine (élaboration des documents d'urbanisme) de la gestion de l'espace, du développement des villes et d'aménagement urbain, les agences urbaines sont désormais

appelées à veiller à la facilitation de l'investissement et à jouer un rôle plus important dans la dynamique de développement, a-t -il insisté. Tout en mettant en avant le travail accompli par les Agences urbaines à travers le Royaume, le ministre a mis l'accent sur l'importance d'une forte synergie entre tous les intervenants locaux pour la réalisation des projets structurants, la promotion de l'investissement et la consolidation du développement local.

Lors de cette session, qui s'est déroulée en présence du wali de la région de Laâyoune, gouverneur de la province de Laâyoune, Yahdih Bouchaab,

gouverneurs des provinces de Tarfaya et Boujdour, Jamail Raiss et Larbi Touijer, ainsi que des élus et des responsables locaux, les membres du conseil d'administration ont suivi un exposé sur le bilan des réalisations de l'agence urbaine de Laâyoune en 2016...

Source: lematin.ma Catégorie > Urbanisme

KHALID OUAYA : LE TAUX DE COUVERTURE DE LA PRÉFECTURE DE MARRAKECH EN DOCUMENTS D'URBANISME A ATTEINT 100%

Marrakech - Le taux de couverture en documents d'urbanisme homologués au niveau de la préfecture de Marrakech a atteint 100%, a indiqué mercredi, à Marrakech, le directeur de l'Agence urbaine de cette ville, Khalid Ouaya.

Intervenant au 16è Conseil d'administration de l'Agence urbaine de Marrakech, M. Ouaya a précisé que ce taux de couverture en documents d'urbanisme s'élève à 91,5% dans la province de Chichaoua alors qu'il est de 67,5% dans la province d'Al Haouz.

L'Agence urbaine a mis en place une stratégie visant la couverture de la région en documents d'urbanisme, outre le lancement de plusieurs documents photogrammétriques et l'accompagnement de la réalisation d'études générales relatives à l'organisation d'activités commerciales à Marrakech et le plan vert de la ville, a-t-il ajouté. M. Ouaya a présenté un exposé sur les réalisations de l'agence en 2016, son plan d'action au titre de l'année 2017 et son programme

prévisionnel au titre de la période 2018-2020, indiquant que l'année 2016 a été marquée par le lancement de plusieurs projets de développement par SM le Roi Mohammed VI visant à accompagner la croissance urbaine et démographique de la ville.

Concernant les dossiers de gestion urbaine et des affaires juridiques et foncières, le responsable a indiqué que l'Agence a étudié en 2016, quelque 7.581 demandes, dont 6.231 ont été approuvées, soit 82 pc des demandes, alors que l'année 2016 a enregistré une dynamique des grands projets homologués passant de 658 à 815 projets, soit une hausse de 23 pc.

Concernant les projets d'investissement objets de demandes d'exception, ils ont atteint 338 dossiers, dont 210 ont obtenu l'accord préalable d'urbanisme, soit 62 pc des dossiers, a-t-il fait savoir...

Source: <u>emarrakech.info</u> Catégorie > Réglementation et planification Urbaine

COMMENT CASABLANCA A ADOPTÉ LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE DANS L'URBANISME

Rationaliser, fluidifier et dématérialiser le processus de délivrance des autorisations d'urbanisme. Telle est l'ambition de la plateforme CasaUrba qui vient de lancer la généralisation de la signature électronique à l'ensemble des processus requérant un acte de signature juridiquement opposable et ce, pour l'ensemble des communes de la région de Casablanca Settat. Les détails.

Transformation digitale. La région Casablanca Settat dématérialise de bout en bout ses services destinés aux professionnels de l'urbanisme. La preuve, le lancement de la nouvelle version de CasaUrba, la plateforme digitale gérant en ligne les procédures de dépôt, instruction et délivrance de l'ensemble des demandes relatives à l'activité de l'urbanisme à l'échelle de la région.

Nouveauté majeure: la généralisation de la signature électronique "Barid e-sign classe 3" à l'ensemble des processus requérant un acte de signature juridiquement opposable et ce grâce au partenariat avec Poste Maroc.

A u t r e m e n t d i t , CasaUrba dématérialise avec signature électronique la délivrance des autorisations de construire, des permis d'habiter, des dérogations, des réceptions de projets et du suivi des infractions. Cette révolution digitale est la résultante d'un large consortium de

maîtres d'ouvrage qui comprend la Wilaya de la région Casablanca Settat, le CREA (le comité régional de l'environnement des affaires), l'Ordre des Architectes, la FNPI (Fédération Nationale des Promoteurs Immobiliers) et les communes de la région.

"Techniquement, le dépôt des dossiers s'effectue sous format numérique uniquement. Le pétitionnaire ne dépose plus de dossier papier. Les plans architecturaux sont instruits en ligne et les PV des commissions et plans autorisés sont signés par les centaines de fonctionnaires des différentes administrations directement sur la plateforme", se félicite Fayçal Benachou, directeur général de Ribatis, la société en charge de la gestion de la plateforme CasaUrba.

Plus intéressant encore, la plateforme dispose d'un bureau d'ordre numérique central assurant les tâches de numérisation et routage des

documents aussi bien en entrée qu'en sortie pour mieux rationaliser et fluidifier le processus de délivrance des autorisations d'urbanisme.

A court terme et en capitalisant sur son retour d'expérience, la plateforme C a s a U r b a p r é v o i t la généralisation du processus de dématérialisation à d'autres procédures administratives...

Source: medias24.com Catégorie > urbanisme

AGADIR/CONSEIL COMMUNAL: LA CRÉATION DE SDL SUSCITE DES REMOUS

Le Conseil communal d'Agadir va créer cinq Sociétés de développement local (SDL). Une qui sera chargée de la gestion de l'éclairage public, «Agadir Inara», une seconde «Agadir Marabid» dédiée aux parkings, et «Agadir Marafik» pour les équipements publics. Deux autres «Agadir animation» et «Agadir Izgzawen» seront respectivement en charge de l'animation et des espaces

Chacune d'entre elles disposera d'un capital de 300.000 DH. La création de ces cinq SDL censée régler bien des contraintes n'a pourtant pas été approuvée par tout le monde lors de son annonce au cours de la session ordinaire du mois de mai du Conseil communal. Les membres de l'opposition n'ont pas hésité à crier leur objection face à ce projet. Ils viennent de même de diffuser un communiqué dans lequel ils expliquent à «l'opinion publique» les raisons de ce refus.

«Le Conseil communal n'a pas fait faire d'études techniques et financières, par des cabinets agréés pour justifier son choix de recourir à ce genre de gestion», est-il indiqué. Il est aussi question de dysfonctionnement juridique dans la procédure. L'opposition cite en exemple la désignation d'un cabinet pour s'occuper de la comptabilité et ce, sans avoir lancé un appel

d'offres.

Les membres de l'opposition, réservés, trouvent également que ce n'est pas judicieux de la part du conseil de lancer les cinq SDL d'un seul coup, alors qu'il aurait été plus approprié de procéder progressivement en capitalisant sur les expériences acquises au fur et à mesure.

Par contre, pour le Conseil communal, ces outils de gestion sont la solution adéquate pour une meilleure organisation et une meilleure gestion. Pour exemple, la SDL «Agadir Marabid» permettrait notamment de mieux gérer le dossier sensible des parkings qui connaît une grande anarchie à Agadir où sont recensés 224 parkings en 2017. Cette société est aussi appelée à créer des parkings automatiques car il y a énormément de réclamations qui sont

enregistrées, surtout en été, indiquent les élus. Il faut rappeler enfin que les délibérations au sujet des SDL ont été reportées...

La loi organique stipule que la création de ces sociétés doit être votée pendant la session ordinaire mais le quorum de majorité absolue des membres n'a pas été atteint. Une réunion sera organisée dans les prochaines semaines pour procéder aux délibérations concernant la création de ces SDL. Le vote sera alors fait par majorité des personnes en présence et non par majorité des membres du conseil. explique Mohamed Bakiri, viceprésident à la commune territoriale d'Agadir.

Source: leconomiste.com

Catégorie > Politique Urbaine

FÈS VEUT REDYNAMISER SES JUMELAGES

Fès compte redynamiser une vingtaine de jumelages et d'accords de partenariat avec des villes des quatre coins du monde (Barcelone, Florence, Saint-Louis, Cordoba, Lahore, Marseille, Montpellier, Aix-les-Bains, Saint-Etienne,...). C'est ce qui est ressorti de la 5e rencontre des villes jumelées et partenaires de la capitale spirituelle, tenue du 10 au 12 mai dernier, en présence d'une vingtaine de délégations africaines et européennes.

Driss El Azami El Idrissi, maire de la ville, parle d'un «franc succès». Même son de cloche auprès de son adjoint Btissam Dahmani Idrissi, la chargée des Affaires étrangères. «Notre coopération avec ces villes vise, en gros, l'amélioration de la gestion communale, l'encouragement des échanges et investissements, la protection de l'environnement, la promotion de la ville et l'animation culturelle, outre la diplomatie parallèle», indique-t-elle.

«Nous encourageons des partenariats fonctionnels et non seulement de pure forme. Ils sont axés sur des actions concrètes», poursuit-elle. Ainsi, le Conseil communal est doté d'une division des relations étrangères et de la coopération. Il a nommé aussi, et ce, depuis 2003, un vice-président chargé uniquement des Affaires étrangères.

Aussi, Fès est la première ville au Maroc à avoir dédié un établissement pour ses hôtes étrangers. Logée dans une vieille bâtisse de l'ancienne médina et située à proximité du palais Jamaï, la Maison des relations internationales (MRI) de Fès accueille de nombreuses manifestations culturelles.

Par ailleurs, en ce qui concerne le volet de la coopération décentralisée, depuis que le jumelage a été réactivé (en 2003) entre Fès et Montpellier, cette dernière s'est engagée activement dans la réalisation d'un Plan de déplacement urbain Fès. p o u r Pour Francois-Xavier Tilliette, consul général de France à Fès «il y a tant de points communs et des liens existant entre Fès et Montpellier. Toutes deux villes de soleil, d'histoire, de culture et d'échanges, elles rayonnent et se répondent de part et d'autre de

la Méditerranée.

Toutes deux villes plus que millénaires, elles se sont rapidement tournées vers l'excellence du savoir, Fès ayant créé avec la Qaraouiyyine la plus vieille université du monde et la faculté de médecine de Montpellier étant pour sa part la plus ancienne faculté de médecine en activité du monde»...

Source: leconomiste.com Catégorie > Politique Urbaine

AGENT IMMOBILIER : LE MÉTIER SE STRUCTURE

Organiser le secteur et éliminer
l'informel qui impacte les agences
structurées ...telles sont les
grandes lignes du projet de loi
relatif au métier d'agent
immobilier. Ce texte, proposé par
l'Association marocaine des agences
immobilières (AMAI) en
concertation avec le ministère de
l'aménagement du territoire
national, de l'urbanisme, de
l'habitat et de la politique de la
ville a été bien accueilli par le
nouveau gouvernement.

Le ministère de tutelle place en effet ce projet de loi au cœur des actions prioritaires de ce nouveau mandat, réconfortant ainsi les professionnels du secteur qui tiendront incessamment une audience avec le chef de gouvernement Saad Eddine El Othmani. «Nous notons avec satisfaction que le programme du gouvernement prévoit de présenter le projet de loi dont la version arabe a transmise au Secrétariat général du gouvernement», nous révèle Mohammed Lahlou, président de l'Association marocaine des agences immobilières.

En élaborant ce dispositif, n'est pas doté d'une Mohammed Lahlou et les formation juridique et adhérents de l'AMAI pensaient financière il ne pourra pas avant tout à l'avenir des futurs gérer les affaires qui lui agents. Ce texte vient en effet seront soumises», explique M.

baliser le terrain aux jeunes profils souhaitant exercer ce métier. «Notre ambition est de rehausser le niveau et de lutter contre l'informel. Nous voulons mettre fin à l'anarchie qui plombe le secteur. Nous voulons régulariser cette profession pour la simple raison que notre pays s'ouvre à l'étranger. Les investisseurs qui rentreront dans le territoire devront s'adresser à des professionnels capables de les conseiller en bonne et due forme sur le marché de l'immobilier. C'est un métier assez complexe. Si l'agent n'est pas doté d'une financière il ne pourra pas gérer les affaires qui lui

Lahlou.

Une fois approuvé, ce projet de loi, déposé depuis février 2013, insufflera une nouvelle dynamique au secteur. Sur les 86 articles déposés, 37 ont été jusque-là retenus. Les plus importantes dispositions concernent les conditions d'accès. Le minimum requis en termes de compétence pour les agents marocains est le Bac+2. De même, l'âge révolu est fixé à 23 ans

Source: <u>Aujourdhui.ma</u> Catégorie > Immobilier

<u>DES BUS ÉCOLO EN CIRCULATION À RABAT DÈS 2018</u>

TRANSPORT - Des bus
hybrides dotés de technologies
moins polluantes seront mis en
ciruclation, dès 2018, à Rabat.
C'est ce qu'a annoncé samedi,
le président du Conseil de la
commune de Rabat, Mohamed
Sadiki.

Le maire, qui intervenait lors d'un colloque sur les villes intelligentes, organisé dans le cadre du 11ème Festival du Printemps Agdal-Ryad, a affirmé que la capitale vit, depuis 2014, au rythme d'un méga-projet de modernisation.

Selon Sadiki, les mutations enregistrées, notamment au niveau de l'éclairage public, dont l'intensité est désormais contrôlée pour réduire le coût et économiser l'énergie.

Le Maroc a signé un accord, à l'occasion de la visite du roi Mohammed VI en Chine, en 2016, pour fabriquer des bus électriques "made in Morocco" avec une entreprise chinoise.

Pour ce faire, la Banque centrale populaire (BCP) alliée s'est avec la compagnie industrielle chinoise de fabrication de bus Yangtse Ltd. et la Société d'investissements énergétiques (SIE). L'accord porte sur un montant de 1,2 milliard de dirhams destiné au financement d'une unité industrielle de production de bus électriques au Maroc, pour un démarrage de production en 2017. Selon le directeur général

Baroudia, l'enjeu est d'abord climatique, dans mesure οù transport électrique contribuera à réduire la dépendance du pays par rapport au pétrole, et permettra aux villes d'améliorer marocaines la qualité de l'air grâce à la réduction du taux de pollution.

SIE.

Ahmed

de

lα

Source: huffpostmaghreb.com

Catégorie > Environnement Urbain

Les derniers numéros du bulletin officiel

Les derniers numéros Mai 2017:

BO N°6565 du 01 Mai 2017

BO N°6566 du 04 Mai 2017

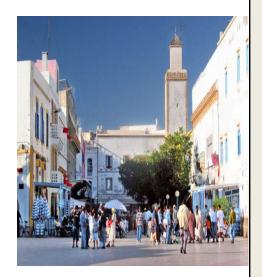
BO N°6567 du 08 Mai 2017

BO N°6568 du 11 Mai 2017

BO N°6569 du 15 Mai 2017

BO N°6570 du 18 Mai 2017

AGENDA



Exposition " Couleurs du Maroc " de Yoriyas Yassine Alaoui à Essaouira

DU VENDREDI 12 MAI AU SAMEDI 10 JUIN DE 00H00 À 18H00 À INSTITUT FRANÇAIS D'ESSAOUIRA

Cours de chant arabo-andalou à Essaouira

TOUS LES DIMANCHES AU CENTRE CULTUREL DAR SOUIRI

Cours de dessin pour enfants

TOUS LES MERCREDI ET SAMEDIS À GALERIE L'ARBRE BLEU

Exposition : les aquarelles de Guy Jay à la galerie Empreinte Essaouira

DU VENDREDI 12 MAI AU MARDI 27 JUIN DE 18H00 À 18H00 À GALERIE D'ART EMPREINTE

Pour nous faire part de vos questions, suggestions ou remarques adressez nous un message à:

aue.veille@gmail.com

تابعونا على أهم مواقع التواصل الاجتماعي









لقراءة هذه الرموز، يجب التوفر على :

- 1 هاتف محمول مزود بكاميرا
 - 2 الربط بشبكة الانترنت
- 3 برنامح معلوماتي مجاني لقراءة الرموز

طريقة قراءة هذه الرموز :

- قم بتحميل البرنامج المعلوماتي المجاني الملاءم لهاتفك المحمول، مثل : Mobile Tag, i-nigma أو Scan
 - شغل البرنامج وقم بمسح الرمز باستخدام كاميرا الهاتف

123، تجزئة المستقبل، ص.ب.:409، الصويرة الرئيسية الهاتف : 37 40 47 44 5 (212+) الفاكس: 38 40 47 44 5 (212+)

www.auessaouira.ma



* نالت الوكالة الحضرية للصويرة الجائزة الثانية للأمم المتحدة للخدمة العمومية لسنة 2013 لمنطقة «إفريقيا» ولفئة «المقاربات الحكومية الشمولية في عصر المعلومة»



الوكالة الحضرية للصويرة هالاك ا المكاوية المحاوية AGENCE URBAINE D'ESSAOUIRA

Agence Urbaine d'Essaouira

123, Lotissement AL Mostakbal BP 409 Essaouira, 44000 Maroc

Téléphone: 0524 78 57 37/ 0524 47 40 37

Fax: 0524 47- 40- 38 www. auessaouira.ma